

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ CE

Le fabricant

Sentera Europa NV
Duitslandstraat 9
BE-9140 Temse

Tel. +32 3 771 36 51
info@sentera.eu

Déclare sous sa seule responsabilité que:

DSMFT-4 – Transmetteurs de gaine multifunction

Lorsqu'ils sont installés, entretenus et utilisés dans des applications pour lesquelles ils ont été conçus, et conformément aux normes d'installation pertinentes ainsi qu'aux instructions du fabricant, ces produits sont conformes aux dispositions de la législation d'harmonisation de l'Union européenne applicable, notamment:

Directive Basse Tension 2014/35/UE

- EN 60529:2019 Degrés de protection procurés par les enveloppes (code IP)
EN 60730-1:2022 Dispositifs de commande électrique automatique – Partie 1: Exigences générales

Directive CEM (Compatibilité électromagnétique) 2014/30/UE

- EN 61326-1:2021 Matériel électrique de mesure, de commande et de laboratoire – Exigences CEM – Partie 1: Exigences générales
EN 61326-2-3:2021 Matériel électrique de mesure, de commande et de laboratoire – Exigences CEM – Partie 2-3: Exigences particulières – Configuration d'essai, conditions de fonctionnement et critères de performance pour les capteurs avec conditionnement de signal intégré ou distant
EN 61326-2-5:2021 Matériel électrique de mesure, de commande et de laboratoire – Exigences CEM – Partie 2-5: Exigences particulières – Configurations d'essai, conditions de fonctionnement et critères de performance pour les dispositifs de terrain avec interfaces bus de terrain selon la norme IEC 61784-1

Directive DEEE 2012/19/UE – Déchets d'équipements électriques et électroniques**Directive Déléguée (UE) 2015/863 du 31 mars 2015 (RoHS 3) modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances restreintes**

- EN IEC 63000:2018 Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques au regard de la restriction des substances dangereuses

Les produits doivent être installés et entretenus exclusivement par du personnel qualifié, conformément aux réglementations locales. La présente déclaration est uniquement valable si les dispositifs sont installés et utilisés conformément aux instructions de montage du produit. Les produits, ensembles ou sous-ensembles couverts par la présente déclaration de conformité ne doivent pas être mis en service tant que la machine dans laquelle ils sont incorporés n'a pas été déclarée conforme aux dispositions de la ou des directives applicables. Cette mention n'est requise que si le produit doit être intégré dans une machine ou un système (ex.: composant de sécurité).

Le marquage CE est apposé.

Date de délivrance: 26 mars 2025
Lieu de délivrance: Temse, Belgique



Jos Raskin
Directeur Général Exécutif